

Le conseil municipal des jeunes privilégie l'humanitaire

Réuni en séance plénière, le conseil municipal des enfants a voté pour son projet phare. La cause humanitaire du collège de l'Assomption a remporté les suffrages

La séance du Conseil municipal des enfants (CME), programmée hier mercredi, était très attendue par les dix-huit jeunes élus maximois. Il s'agissait de voter pour le projet phare de leur mandat: l'action qu'ils mèneront jusqu'à la fin du mois de juin. Les commissions de chaque établissement, les écoles Simon-Lorière et Siméon Fabre, ainsi que les collèges Berty Albrecht et de l'Assomption ont donc présenté leur plan respectif. Quatre projets sur les thèmes de l'humanitaire, l'environnement, des arts et de la culture et de la citoyenneté ont été exposés au premier magistrat Vincent Morisse.

L'heure du vote

Après plus d'une heure de débat, les jeunes élus sont



Philippine, Hugo et Alicia de l'Assomption heureux.

passés au moment tant attendu, celui du vote. Après deux tours de scrutin, une grande première dans l'histoire des CME, c'est le collège de l'Assomp-

tion qui est sorti vainqueur. Le projet présenté par Philippine, Alicia et Hugo, basé sur l'humanitaire, consistera à mener différentes actions en faveur des enfants mala-

des et hospitalisés.

Les blouses roses

Cette opération s'effectuera en étroite collaboration avec diverses associations dont

celle des «Blouses roses». Récoltes de jouets, organisation de spectacles et d'une manifestation sportive (course...) ou encore visites aux enfants malades en milieu hospitalier feront partie des différentes actions qui seront menées. Les autres projets présentés étaient une cabane à livres pour le collège Berthie Albrecht, l'organisation d'une Brigade de surveillance dans les cours de récréation pour l'élémentaire Siméon-Fabre et la lutte contre le gaspillage alimentaire pour la primaire Simon-Lorière. Maintenant que le projet a été choisi, les dix-huit jeunes élus vont travailler tous ensemble afin d'améliorer le quotidien des jeunes malades dans la région. Une bien belle cause.

PATRICK ONIMUS



C'est l'heure tant attendue, celle de passer au vote.



Les dix huit jeunes élus Maximois ont siégé mercredi soir.

(Photo P.O.)

Tristan et Isolde : 5 h 20 d'opéra ce soir à 17 h au cinéma Pagnol !

En bref

Assemblée générale des Bravadeurs

L'association tiendra son assemblée générale demain vendredi 27 janvier à 18 h à la maison des associations.

Ligue contre le cancer

L'association organise une réunion en présence de la présidente départementale, samedi 28 janvier à 10 h à la maison des associations.

Journée clarinettes

L'ensemble de clarinettes Arundo de Toulon et le conservatoire organisent samedi 28 janvier à partir de 18 h un concert en deux temps:

- Acte 1: Les élèves présenteront les morceaux travaillés l'après-midi avec leur professeur Yumi Charpentier et l'ensemble.
- Acte 2: Carte blanche à l'ensemble de clarinettes Arundo Toulon. Entrée libre. Réservations obligatoires. Tél. : 04.98.12.29.74.

Assemblée générale de la protection animale

Les membres de l'association se réuniront en assemblée générale samedi 28 janvier, salle de la Madrague à 14 h 30.

3^e salon du bien-être

Le salon du bien-être présente au public différentes thérapies et médecines douces, des produits bio et de confort.

Il se tiendra sous le chapiteau du théâtre de la mer, du vendredi 27 au dimanche 29 janvier, de 10 h à 19 h. En parallèle,

des conférences seront organisées sur le même

L'espace accueillir

Le SIDECM, syndicat intercommunal de distribution de l'eau de la corniche des Maures (plus connu sous l'acronyme de Sidecm) commence à se sentir à l'étroit dans ses murs. Logé jusqu'à présent dans le centre-ville de Cogolin, le service projette d'investir de nouveaux bureaux, plus spacieux.

Le Syndicat intercommunal de distribution de l'eau de la corniche des Maures (plus connu sous l'acronyme de Sidecm) commence à se sentir à l'étroit dans ses murs. Logé jusqu'à présent dans le centre-ville de Cogolin, le service projette d'investir de nouveaux bureaux, plus spacieux.

«Les compétences de l'eau et de l'assainissement vont très prochainement être transférées à la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez, argumente Raymond Cazaubon, président du syndicat et maire de La Mole. Dès 2018, pour la première de ces compétences, et 2019, pour la seconde, la Comcom devra prendre en charge ces fonctions. Il est par conséquent temps d'envisager de développer encore ces deux services.»

Un envol tardif

Deux agents ont déjà été recrutés. Mais, la place commence à manquer, même sur les deux étages du local du Sidecm, loué en face du cinéma Raimu, avenue Clemenceau.

Les négociations sont donc en cours pour intégrer l'Espace Marceau, le long de la rue éponyme, à deux pas de l'entrée de la cité, côté La Môle. Un centre commercial qui

Le vaste site Sidecm, act

semble tar son véritable si plusieurs gnes com sont récen lées. Il y a de priétaire d nard Farac directeur du timait que «

La Fédération en Afrique du